

# Approche critique des sociologies de la radicalisation

Caroline Guibet Lafaye

► **To cite this version:**

Caroline Guibet Lafaye. Approche critique des sociologies de la radicalisation. Forum de la DAP “ Radicalisation violente, engagement et désengagement ”, Michel DACCACHE, Oct 2016, Paris, France. hal-01381974

**HAL Id: hal-01381974**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01381974>**

Submitted on 14 Oct 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# « Approche critique des sociologies de la radicalisation »

15 octobre 2016

Paris

Ministère de la justice

Forum de la DAP « Radicalisation violente, engagement et désengagement »

Caroline GUBET LAFAYE<sup>1</sup>

## Introduction

La référence à la notion de radicalisation, en sciences sociales comme dans les discours politiques et médiatique, est récente. Elle a commencé à émerger à partir des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis (Khosrokhavar, 2014, p. 7) mais intervient de façon beaucoup plus tardive en France et de façon marquée à partir de 2013 (Guibet Lafaye et Brochard, 2016). Ces événements ont donné lieu, aux États-Unis, à la promotion de recherches sur le terrorisme et sur les phénomènes susceptibles de pousser à des actions violentes, la « radicalisation » devenant une notion cardinale pour expliquer la genèse des groupes concernés (Khosrokhavar, 2014, p. 7)<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> CNRS, Centre Maurice Halbwachs (EHESS - ENS), 48 bd Jourdan, F-75014 Paris. Contact : [caroline.guibetlafaye@ens.fr](mailto:caroline.guibetlafaye@ens.fr).

<sup>2</sup> « Autrefois thématique marginale, la radicalisation est devenue un sujet majeur, promu par les États en Occident – et sous leur impulsion, par les États musulmans ou ceux qui en sont affectés (Singapour ou encore la Russie, la Chine...) – afin de rassembler l'information nécessaire pour contrecarrer la violence massive perpétrée par des groupes restreints. (Khosrokhavar, 2014, p. 9)

En somme, le recours au vocabulaire de la radicalisation s'inscrit dans une intentionnalité politique – dont on a vu l'affirmation en France depuis 2012 et surtout 2015 – participant d'un processus d'étiquetage. On évoque également le « fanatisme », le « choc des civilisations », la « folie meurtrière ». Pourtant ces explications du radicalisme « ne résistent pas à un examen attentif des conditions concrètes du jeu politique et de la situation socioéconomique du pays que s'attache à restituer nombre de travaux en sociologie, en sociologie politique et en histoire, montrant que pour comprendre la radicalité politique, il faut s'intéresser aux *processus* de radicalisation dont elle n'est *qu'une des issues possibles* (voir Collovald et Gaïti, 2006, p. 12). Une approche raisonnée de ces phénomènes et processus suppose de faire entrer, dans l'analyse, les luttes de définition et de stigmatisation intellectuelle et politique dont le phénomène est l'objet – celles qui ont lieu sur le moment, celles qui ont lieu après coup. Il convient également de repérer la variation des interprétations et la fluctuation des représentations sur ce qu'il est permis d'être ou de faire, ce qu'il est envisageable de dire ou ce qui ne l'est pas – aujourd'hui eu égard à la laïcité par exemple – et enfin d'envisager l'événement et ce qu'il engendre se produit du fait même de son accomplissement.

Nous envisagerons ici plusieurs aspects de la question de la radicalité : en premier lieu, le phénomène d'étiquetage qui advient par la désignation du radical ou de ce qui est radical, puis les approches proposées par les sciences humaines des processus de radicalisation. Nous proposerons enfin une critique des approches subjectivistes de la radicalisation, lesquelles sont celles qui reçoivent aujourd'hui, dans le débat public et politique, le plus d'échos.

## **1. Le stigmatisme « radical »**

Que contient en propre l'étiquette radicale appliquée à certains régimes, à certains groupes ou à certains individus ? On sait, depuis les travaux de Howard Becker, tout l'intérêt qu'il y a à examiner le travail d'étiquetage et ses effets de construction d'une réalité qu'il entend qualifier. La radicalisation est souvent pensée dans les régimes démocratiques comme une menace provenant de l'extérieur, liée à un phénomène de crise, de rupture, souvent associée à l'irruption de groupes porteurs de convictions idéologiques et de répertoires d'action extrémistes (Collovald et Gaïti, 2006, p. 13). La radicalisation correspondrait à une sortie nette, datable, des cadres routiniers de la politique sous l'effet de la mobilisation d'acteurs ordinairement maintenus hors du jeu politique. Depuis 2012, le discours politique progressivement fait passer le terme de radicalisation du champ des rapports politiques

partisans et des luttes sociales au registre du terrorisme et de l'islam pour concentrer quasiment exclusivement son usage aux questions religieuses. Le discours politique, gouvernemental et ministériel – médiatique également –, produit des opérations de désignation de l'ennemi intérieur et de territorialisation de la menace qui lui est associée, spécifiquement localisée dans les « quartiers » (voir Guibet Lafaye, 2016).

Les labels invoqués pour se désigner ou désigner les autres (adversaires ou alliés) ne sont pas neutres. Ils contribuent à créditer ou à discréditer et font ainsi fluctuer la légitimité à intervenir dans le cours de la compétition politique. Les classifications de soi, des opposants ou des alliés (se désignant comme « modérés », comme « les plus convaincus », accusant les adversaires de n'« n'être que des mous », etc.) ne sont pas étrangères au déroulement de la radicalisation. Elles participent directement à la construction de la ligne de partage entre le bon grain et l'ivraie, le normal et le pathologique, l'acceptable et l'inacceptable.

Les usages du label « radical » entrent dans l'analyse de la dynamique radicale elle-même : en modifiant les identités ultérieurement attribuées aux mouvements considérés et perçus comme radicaux, ils modifient les lignes de conduite à tenir à leur égard et reconfigurent alors les solidarités et les alliances possibles, les stratégies pensables et, au bout du compte, leur position dans le jeu politique (Collovald et Gaïti, 2006, p. 23).

Ces écueils peuvent être contournés à condition que l'attribution du label « radical » soit historicisée, ce qui implique d'*être attentif à l'interdépendance et à l'interaction*, notamment avec les autres acteurs agissant dans la compétition politique. La classification de soi par soi-même et par les autres, ainsi que la classification des autres contribuent à définir la radicalité. « *Les usages du label “radical” entrent dans l'analyse de la dynamique radicale elle-même : en modifiant les identités antérieurement attribuées aux mouvements désormais considérés et perçus comme radicaux, ils modifient également les lignes de conduite à tenir à leur égard et reconfigurent alors les solidarités et les alliances possibles, les stratégies pensables et, au bout du compte, leur position dans le jeu politique* » (Collovald et Gaïti, 2006, p. 23) et social.

La désignation de l'ennemi et l'emballage interprétatif s'associent et s'accompagnent souvent d'une régression sur les intentions, les motivations, la psychologie ou l'idéologie des acteurs assumant la violence. Elle vise à tracer une frontière claire et étanche entre le « normal » de la modération démocratique et le « pathologique » de la radicalité revendiquée, et à renvoyer dans l'anormalité, la dérive marginale – meurtrière ou suicidaire – ou l'intégration ratée, leurs convictions et leurs pratiques qui outrepassent le seuil admis du tolérable (voir Collovald et Gaïti, 2006, p. 20). Les sciences sociales ont cependant quelques

arguments à opposer à de telles représentations et explications des phénomènes radicaux. Elles soulignent les biais qu'il y a à s'en tenir, dans l'étude des radicalités, à une conception tranchée des raisons de leur apparition et des types d'hommes supposés s'y retrouver.

## **2. Théories sociologiques de la radicalisation**

### 2.1 QUELQUES PARADIGMES EXPLICATIFS

La question de savoir ce qu'est expliquer en sciences humaines et sociales se pose de façon récurrente. Le modèle proposé par Willem Doise au début des années 1980 et qui continue d'avoir des échos aujourd'hui distingue quatre niveaux d'explication : ce qui relève des individus, des interactions, des identités et des croyances. Les processus de radicalisation peuvent être analysés selon ses quatre niveaux.

Lorsqu'il est question de radicalisation au sens d'une violence politique se revendiquant de l'islam et bien que cette interprétation n'épuise pas le concept, certains chercheurs mettent l'accent sur les facteurs économiques et l'exclusion sociale comme principale explication de la radicalisation, surtout chez les jeunes des banlieues. Ainsi certaines populations, ayant affronté la discrimination et la stigmatisation du fait de leurs origines, peuvent développer un sentiment intense de victimisation ou d'injustice s'engager dans une violence perçue par eux-mêmes comme légitime envers une société dans laquelle ils ne trouvent pas leur place. La rupture des liens sociaux<sup>1</sup> ou la perception sociopolitique des acteurs radicalisés (Crenshaw, 2005) peuvent également être mis en avant. L'exclusion économique et sociale, les sentiments d'injustice et d'humiliation seraient à l'origine d'une haine sociale et, selon F. Khosrokhavar (2016), d'une sacralisation de la haine contre la société dans les jeunes générations des couches populaires<sup>2</sup>.

D'autres approches privilégient des facteurs politiques, comme la *disparition des utopies* dans nos sociétés et le rôle de l'islam radical dans la fabrication d'une nouvelle utopie transnationale (voir Khosrokhavar, 2014 ; Roy, 2002, 2008).

Certaines approches culturalistes interprètent la radicalisation comme une tentative de construction d'une forme de valeur sacrée (voir Altran, 2015) et appréhendent Al Qaïda ou Daech comme des mouvements de contre-culture. L'approche culturelle introduit en outre des

---

<sup>1</sup>Pour un abrégé des différentes théories sur la radicalisation, en particulier eu égard à l'islamisme radical, voir Khosrokhavar (2009, chap. 1, « Explanatory approaches to Jihadism »).

<sup>2</sup> Farhad Khosrokhavar avait développé cette idée en 1997.

références à la « culture de violence » (Juergensmeyer, 2003) ou aux « sous-cultures violente » au sein de la société. De façon plus générale, le rôle des orientations culturelles, dans un contexte marqué par la mondialisation, est souvent souligné.

Les idéologies religieuses sont également tenues par certains, quoique de façon discutable, comme un ferment de radicalisation. On soulignera alors la propension, dans les communautés musulmanes d'origine immigrée en Europe, à privilégier des interprétations rigides de l'islam (surtout dans des organisations comme le Talbligh et les salafistes) (voir Coolsaet, 2005), voire à souligner la dimension irrationnelle ou nihiliste du jihadisme (voir Glucksmann, 2002). Ces interprétations tissent toutefois des rapports de causalité induit entre idéologies et actions, et admettent, sans toujours plus de démonstration, le lien analytique entre idéologie et action meurtrière.

L'entrée en radicalité et les processus de radicalisation envisagent – de façon privilégiée ou conjuguée – des facteurs culturels, politiques, psychosociaux, internationaux mais aussi sur des facteurs internes aux groupes radicalisés ainsi que le rôle des médias et des réseaux sociaux (Internet). Ainsi Marc Sageman (2004) estime que la radicalisation est principalement l'effet de réseaux d'un nouveau type, qui affaiblissent le rôle des personnalités et donnent naissance à des groupes radicaux sans hiérarchie, plutôt qu'il ne s'agit d'un phénomène individuel naissant de manière spontanée de la fréquentation d'Internet.

Les caractéristiques des groupes organisés interviennent également comme facteurs explicatifs. Se conjuguent, dans certains cas, les processus de prise de décision impulsés par les élites des groupes menant des actions armées, les motivations des individus tenant la fonction d'exécutant et les problèmes organisationnels de recrutement et de socialisation des recrues (Pedahzur, 2004)<sup>1</sup>. Ces faits contribueraient à la radicalisation par le cumul de leurs effets dans l'interaction au sein du groupe fermé (Khosrokhavar, 2014, p. 24). S'agissant du fonctionnement des organisations, on peut insister sur les traits spécifiques de groupuscules coupés du monde extérieur. En particulier, l'entrée dans la clandestinité conduit à une rupture avec la société et nourrit une logique d'entre soi, contribuant à entretenir une représentation dichotomique du monde (*i.e.* « nous vs. les autres »). La radicalisation s'alimenterait de la vie dans la clandestinité et en vase clos (voir Della Porta, 2005).

---

<sup>1</sup>Voir Ami Pedahzur (2004), qui a proposé un modèle en trois étapes.

## 2.2 COMPLEXIFIER L'ANALYSE : TROIS THEORIES

### **La théorie des mouvements sociaux**

*Privilégier une autre approche que subjectiviste : celles des mouvements sociaux*

Une analyse croisée de la violence politique et des mouvements sociaux, à partir de laquelle un regard plus complexe peut être porté sur les processus de radicalisation, se fonde sur trois niveaux d'analyse *macro-contextuels, organisationnels intermédiaires et micro-individuels* (voir Della Porta, 2010, p. 288). Ces processus sont dynamiques et relationnels. Ils s'analysent à partir des notions de carrières, de bifurcations, de rétributions, de « disponibilité biographique » des militants. Le passage à la violence n'est presque jamais le fait d'un seul groupe d'acteurs : il résulte de processus dits « d'engrenage » au sein desquels plusieurs acteurs, légaux ou illégaux, interviennent, en l'occurrence des organisations clandestines, des États. Une analyse, tenant compte de la variété des acteurs et des « échanges de coups » entre eux (notamment des luttes engagées contre ces organisations), permet de souligner les phénomènes de rivalité mimétique entre les acteurs usant de la violence et ceux cherchant à les réprimer (voir Bonelli, 2011). Les politiques étrangères menées à l'égard de certains pays, les formes de guerre et de coercition, voire de torture, ont un rôle dans la dynamique de radicalisation (voir Bigo *et al.*, 2008 ; Guittet 2010). La généralisation de mesures de surveillance prises pour lutter contre la radicalisation peut *pousser à la radicalisation*. Par conséquent il s'agit de ne pas exclusivement limiter le regard et l'analyse aux acteurs désignés comme radicaux et identifiés comme source de la violence mais d'envisager également les politiques mises en œuvre par l'ensemble des acteurs (voir Bigo et Hermant, 1988). L'historicisation des outils des sciences sociales requiert donc de prendre en compte les interdépendances et les interactions, où les représentations, les qualifications ou les identifications qui participent à la définition de la situation considérée.

*Ce que la théorie des mouvements sociaux apporte aux autres théories : complexification et enrichissement du regard, de l'analyse*

La théorie des mouvements sociaux (TMS) a été utilisée dans l'analyse historique de nombre de mouvements dits terroristes de gauche et nationalistes. Elle appréhende la radicalisation violente en s'attachant aux dynamiques et aux processus de mobilisation politique (Dalgaard-Nielsen, 2008, p. 3). Alors que les approches socio-psychologiques s'intéressent aux dynamiques individuelles et collectives, au sein de petits groupes, la théorie

des mouvements sociaux envisage des groupes plus larges ainsi que les relations entre l'individu, le groupe et l'ensemble de la société. Alors que les premières font des besoins psychologiques et des rétributions des facteurs clefs de la radicalisation, la seconde conçoit les mouvements sociaux et leurs sous-groupes violents comme des acteurs rationnels, poursuivant un agenda politique et des objectifs politiques. Elle vise à associer des facteurs structurels, des dynamiques de groupes, des motivations individuelles dans un cadre théorique intégré, tenant également compte des effets potentiels en boucle ou de rebond/retour (feedback loops) de la société sur le mouvement social, de son comportement, de ses appels ou de l'absence d'appel.

Un mouvement social organisé est généralement conçu comme un groupe agissant, conscient de soi, visant à mettre en question l'ordre social par une confrontation avec les autorités existantes. Les réseaux sociaux sont alors – dans cette approche – un vecteur clef de la transmission des revendications, du recrutement des individus et de leur mobilisation (Della Porta, 1992, p. 12-14).

La théorie des mouvements sociaux comporte plusieurs orientations dont la théorie du cadrage (mais aussi la théorie de la mobilisation des ressources et la théorie de la tension (*strain theory*)). L'étude des mouvements sociaux dans les années 1950 envisageait les mobilisations politiques comme une réponse à des griefs. Elle se concentrait sur les contraintes externes à la société, érodant l'efficacité des institutions existantes, conduisant à une instabilité politique et à la mobilisation des masses.

### **La théorie du cadrage**

Des approches plus complexes, comme la théorie du cadrage, expliquent la radicalisation violente et le terrorisme à travers la construction d'une réalité ou d'une vision du monde distincte et partagée par les membres de ces groupes. Leurs représentations identifient des injustices pour lesquelles elles désignent des responsables et construisent des argumentaires justifiant l'efficacité voire la moralité de l'action ainsi que de l'action violente y compris, dans certains cas, contre des civils (voir Dalgaard-Nielsen, 2008, p. 7). À l'inverse des approches psychologisantes, la théorie du cadrage met en avant les relations individuelles plutôt que des caractéristiques ou dispositions innées des individus et propose une interprétation dynamique des processus de radicalisation. Elle suggère que les phénomènes de cadrage d'une situation, d'une configuration ou d'un problème sont intersubjectifs et fondés



sur une communication. Ils sont essentiels – davantage que la situation, la configuration ou le problème – pour comprendre l'entrée en radicalité et son développement (voir Della Porta, 1992, p. 17 ; Crenshaw, 1992, p. 31).

Ainsi Q. Wiktorowicz suggère qu'un individu devient un activiste par un chemin qui le conduit : 1. d'une crise personnelle où il fait l'expérience de la discrimination ou de la répression, ou bien d'une rencontre avec un recruteur charismatique d'une organisation. Cette rencontre crée une « ouverture cognitive » par laquelle cet individu s'ouvre à de nouvelles idées, un nouvel univers cognitif. 2. Il s'engage ensuite dans la recherche de nouvelles idées – religieuses et/ou politiques. 3. Vient ultérieurement un « alignement de cadres » entre les schémas interprétatifs de l'individu et le(s) message(s) du mouvement – alignement à partir duquel la personne considère qu'en effet ce message est « parfaitement juste ». 4. Enfin l'individu accepte les principes clefs de l'organisation, s'engage dans une socialisation plus intensive avec ses membres et entre dans des interactions avec eux.

#### **Les théories du choix rationnel**

Enfin, les théories du choix rationnel (*rational choice theories*) tentent de proposer une vision « rationnelle » de l'action radicale. Diego Gambetta (2005), par exemple, insiste sur la rationalité des acteurs radicalisés qui optent pour la meilleure stratégie possible pour atteindre leurs buts sociopolitiques. L'action violente est appréhendée comme consciente, reposant sur une décision réfléchie consistant à opter pour la stratégie la plus à même d'atteindre les buts sociopolitiques fixés, surtout lorsque l'adversaire est de loin supérieur sur le plan militaire et ne laisse au groupe aucune chance d'une éventuelle victoire dans le cadre d'une guerre classique (voir Gambetta, 2005). L'attaque des tours new-yorkaises résulte d'un choix rationnel compte tenu du poids d'al-Qaïda face aux États-Unis et plus largement face à l'Occident. Par cette action, l'organisation adopte une stratégie susceptible de lui ouvrir des espaces de manœuvre qui seraient bloqués dans une lutte classique.

Les théories du choix rationnel partagent des traits communs avec la théorie de l'action collective, pour autant qu'elles considèrent que ( $\alpha$ ) la violence est un choix rationnel ; que ( $\beta$ ) le contexte influe sur les options stratégiques des acteurs ; que ( $\gamma$ ) des ressources spécifiques sont mobilisées en fonction des interactions avec le pouvoir (Rapin, 2008, p. 198). De façon générale, les théories du choix rationnel ont permis d'importantes contributions à l'étude du terrorisme, en s'intéressant aux interactions stratégiques entre les organisations illégales,

l'État, les groupes sociaux, les conséquences de la répression d'État, les effets mobilisant/incitatifs de la violence, le choix des cibles et des tactiques – comme l'attaque suicide –, les relations entre les acteurs illégaux et leurs soutiens. Dans cette approche, la radicalité des acteurs va au-delà de toute considération affective et s'inscrit dans un calcul stratégique possédant sa propre « rationalité » (Khosrokhavar, 2014, p. 26). Toutefois la principale limite de ces approches réside dans la dissociation entre les modèles formels et la recherche empirique ainsi que dans la propension de ces études à ne s'intéresser qu'à des aspects limités de phénomènes de violence infiniment plus complexes (voir Sanchez-Cuenca, 2013, p. 382). Par exemple, l'analyse en termes de fins et de moyens prête souvent peu d'attention à la dynamique organisationnelle interne du groupe, en tant que facteur explicatif de ses orientations stratégiques (Rapin, 2008, p. 199).

#### **Les « carrières en radicalité » : l'approche interactionniste**

La sociologie française des mouvements sociaux – et de façon croissante, quoique toujours marginale, états-unienne (Arena et Arrigo, 2005) – privilégie depuis quelques années les analyses de carrière d'inspiration interactionniste et abrite de plus en plus des études sur les processus de radicalisation. (Sommier, 2012, p. 20)

Cette approche se fonde sur trois points (Sommier, 2012, p. 20) :

- Le passage de la question du pourquoi à celle du comment (« *from profiles to pathways and roots to routes* » (Horgan)), c'est-à-dire l'abandon de la recherche de causes générales au profit d'une analyse processuelle visant à suivre la « radicalisation pas à pas » (Collovald et Gaïti, 2006, p. 32), à la manière du « modèle séquentiel » de Becker (1985, p. 46) ;
- Le choix d'une perspective configurationnelle, variable selon les rattachements disciplinaires des chercheurs, permettant d'envisager les « relations entre le contexte politique (et particulièrement ses caractéristiques idéologiques), le cadre organisationnel et l'individu » (Taylor et Horgan, 2006)<sup>1</sup> ;
- Le recours aux histoires de vie pour relier ces trois niveaux d'interrogation et articuler les différents temps en jeu (temps social, temps de l'organisation, temps biographique) au travers « des épisodes personnels, à la fois intimes et

---

<sup>1</sup>Pour une illustration de cette articulation, voir Sommier, 2013.

sociaux, révélateurs des contingences de la carrière » (Gayer, 2009, p. 5).  
(Sommier, 2012, p. 21)

L'approche interactionniste privilégie, plutôt que la perspective de la radicalisation et tout en conservant une orientation subjectiviste, la notion de « carrières en radicalité » (voir Collovald et Gaïti, 2006).

La radicalisation est alors appréhendée comme un mouvement dynamique – plutôt que comme un basculement – et est conçue comme le résultat d'une « carrière morale » (Goffman), c'est-à-dire la conséquence imprévue d'une série de transformations objectives et subjectives, progressant par étapes successives dont la dernière n'était pas forcément contenue et annoncée par la première (voir Collovald et Gaïti, 2006, p. 22). Cette interprétation récuse toutes celles se fondant sur l'hypothèse de déterminisme sociaux – faisant aujourd'hui florès dans les discours politiques – et celle suggérant que l'adhésion à certaines idéologies conduit nécessairement à des actions violentes.

Penser ainsi la radicalisation conduit à historiciser son cheminement en réintroduisant dans l'analyse les hasards, les incertitudes, les ignorances, les imprévoyances qui constituent la trame empirique des lignes de conduite adoptées par les acteurs, quels qu'ils soient, les désaccords, les concurrences ou les compétitions qui traversent les groupements politiques jusqu'aux plus radicaux et qui font qu'ils ne marchent jamais comme un seul homme, motivés par un seul projet ou une seule croyance et unis par une même manière de comprendre la cause à défendre (Collovald et Gaïti, 2006, p. 23) – contrairement à la peinture aujourd'hui dressée du djihadisme. Les interprétations qui présentent le programme – idéologique ou religieux – comme la cause des réalisations accomplies (comme ceux par exemple, qui expliquent les attentats terroristes par le Coran) ignorent la complexité des médiations inhérentes à ces processus.

La radicalité n'est *pas un phénomène nécessaire*, inhérent à certains groupes culturels ou contenu dans les germes de *certaines idéologies*, mais plutôt le produit d'un processus « incrémental », une construction « pas à pas », dont il s'agit de restituer le déroulement pour en atteindre l'intelligibilité. La radicalité n'est donc pas à appréhender depuis le seul groupe ou les seuls acteurs qui en seraient porteurs, mais à partir de « configurations sociales » (Elias et Dunning, 1994, p. 70) plus larges dans lesquelles elle prend place.

Si, certes, elle peut être *repérée à partir des discours idéologiques et des pratiques* qui en constituent la matrice, elle reste difficile à définir dans la mesure où elle est *un enjeu de pouvoir, au cœur des luttes classificatoires pour dire le monde social*, qui sont aussi des luttes pour faire ce monde social (Bourdieu, 1982). Or « la sociologie doit prendre pour objet, au

lieu de s'y laisser prendre, la lutte pour le monopole de la représentation légitime du monde social, cette lutte des classements qui est une dimension de toute espèce de lutte des classes, classes d'âge, classes sexuelles ou classes sociales » (Bourdieu, 1982, p. 14).

### **3. Limites des paradigmes explicatifs communs**

#### 3.1 LES DIFFICULTES AUXQUELLES SONT CONFRONTEES LES SCIENCES SOCIALES

Soulignons à présent quelques limites des paradigmes explicatifs de la radicalisation les plus couramment mobilisés dans le discours public et politique. En premier lieu, l'extériorité souvent attribuée à la « menace » radicale ne constitue en aucun cas une constante des processus de radicalisation (Collovald et Gaïti, 2006, p. 14). Ensuite, comme nous l'avons précédemment suggéré, les schèmes explicatifs mobilisés, pour expliquer ces processus, sont à historiciser.

Si l'on omet ces dernières théories (mouvements sociaux, cadrage, choix rationnel), les sciences sociales produisent également des paradigmes passe partout et offrant des prêt-à-penser, tels que le déclassement social, la frustration relative ou le ressentiment comme producteurs de groupes disponibles pour l'action révolutionnaire, le poids des intellectuels, de l'idéologie et des avant-gardes organisées (Collovald et Gaïti, 2006, p. 29). Sont également convoquées des variables macro-sociales, touchant à la modernisation des sociétés rurales, à la déstructuration des identités et des modes de sociabilité traditionnelle, à la destruction des groupes primaires conduisant à l'atomisation d'individus qui deviennent alors manipulables et plus enrôlables dans des entreprises extrémistes, mais aussi aux crises économique, fiscale et culturelle. Ces scénarii toutefois – de même que la référence très contemporaine au syntagme de la radicalisation – ont une historicité sociale (Passeron, 1991) qui ne doit pas être perdue de vue (voir Collovald et Gaïti, 2006, p. 30).

Le déclassement social (et avec lui le ressentiment, la frustration), en particulier, est souvent avancé pour rendre compte de l'engagement dans des mouvements contestataires et notamment radicaux (Collovald et Gaïti, 2006, p. 25). S'il a pu être une hypothèse soumise à vérification – et à ce titre, donner lieu à des travaux fructueux sur *l'une des raisons* de cette mobilisation, le déclassement est devenu un lieu commun sur les extrémismes (que ce soit pour voir en eux les « perdants de la modernisation » ou pour les caractériser par une

psychologie fondée sur le ressentiment), alors que, dans le même temps, il était critique et remis en cause par de nouvelles enquêtes en sciences sociales.

L'historicité des paradigmes interprétatifs tient à la circulation entre les univers savant et politique, et exige que ces scénarii ne soient pas mobilisés tels quels. Ils font l'objet de réappropriations sociales et politiques, comme les usages contemporains du terme radicalisation le montrent. De même, le schème du déclassement ou du ressentiment est très largement constitué en arme politique interprétative, susceptible de disqualifier l'adversaire, bien plus que d'aider à comprendre les conditions de sa radicalisation. Les instruments d'analyse proposés par les sciences sociales et les experts peuvent être réinvestis d'une fonction politique et le sont aujourd'hui.

Attirons l'attention sur plusieurs éléments :

- il est inapproprié d'envisager la question des causes des dynamiques de radicalisation à partir de ce qui les précède, sans tenir compte des phénomènes de reconstruction *ex post* des origines et des fondateurs (Collovald et Gaïti, 2006, p. 16) ;

- l'hypothèse de l'extériorité de la menace radicale gagne à céder le pas sur celle de la structuration du processus dans le fonctionnement ordinaire du jeu politique ;

- la vision des ruptures radicales doit s'effacer devant l'attention au déploiement du présent et aux petits désajustements des routines sociales et politiques ;

- le poids des idéologies et des convictions ne doit pas exclusivement être appréhendé aux phases initiales du processus où il est peu efficace mais également dans les phases de « continuation » des engagements et d'interprétation de ce qui s'est déjà produit, où il structure davantage les activités, les identités et les manières de penser les problèmes et les solutions (voir Collovald et Gaïti, 2006, p. 17).

Ainsi les dynamiques de radicalisation n'appellent pas des schèmes explicatifs distincts de ceux convoqués par les sciences sociales pour appréhender le politique, dans ses phénomènes les plus ordinaires. Les sciences sociales sont des sciences historiques, en ce sens que leurs hypothèses et la plausibilité de leurs démonstrations sont soumises à variations historiques (Passeron, 1991). Il importe également de s'interroger sur la circulation des savoirs sociologiques ou historiques entre le monde savant et les univers politique et journalistique et sur les possibilités inattendues pour des analyses devenues contestables et contestées dans la communauté savante de regagner une crédibilité scientifique, à l'occasion d'une nouvelle conjoncture intellectuelle et politique, notamment la stigmatisation des opposants ou des mouvements contestataires, ou plus simplement des catégories populaires. C'est là en quelque

sorte s'interroger sur les conditions d'acceptabilité des analyses et des explications déployées sur les phénomènes de radicalisation.

### 3.2 CRITIQUE DE LA SUBJECTIVATION DES PROCESSUS DE RADICALISATION

Jusque dans les années 1980 et dans un monde bipolaire, la radicalisation était associée à un corpus idéologique et éliminait la « *psychologisation* » de la radicalité (voir Khosrokhavar, 2014, p. 16). Aujourd'hui la notion de radicalisation déplace l'analyse vers la subjectivité de l'individu, et les interactions entre le groupe et l'individu (Khosrokhavar, 2016). Elle est interprétée, dans le meilleur des cas, comme se produisant non seulement à partir d'une « objectivité » (exclusion des jeunes issus de l'immigration des pays musulmans en Europe, situation conflictuelle où se trouve le monde musulman, politique pro-israélienne des États-Unis vis-à-vis des Palestiniens...), mais dans un déploiement où la dimension purement subjective revêt une importance grandissante. On considère par exemple que les sociétés de masse conduisent à un vécu psychologique de l'isolement et de l'impuissance face aux changements sociaux majeurs ou encore que « chez les jeunes de classes moyennes, la radicalisation est une réponse au vide de l'autorité, à la fatigue d'être soi, ou à une forme d'anomie. » (Khosrokhavar, 2016) Bien que la notion de radicalisation soit convoquée pour parler de *terrorisme*, elle s'endistingue par le fait qu'on se focalise sur les acteurs et sur les modalités de leur adhésion à l'action violente, sur leurs motivations, bref, sur la dimension *subjective* de leur action en relation avec les types d'organisations qui les encadrent et à l'apparition desquelles le radicalisé contribue à sa façon (voir Khosrokhavar, 2014, p. 11). On considère par exemple que « la radicalisation est marquée par l'articulation entre une vision idéologique radicale et la volonté implacable de sa mise en œuvre » (Khosrokhavar, 2014, p. 21 ; 2009, 2011) ou encore que la conjonction d'une adhésion à une idéologie dite radicale et de moyens violents est envisagée comme « un moyen d'expression de soi » (Khosrokhavar, 2014, p. 11)<sup>1</sup>.

### 3.3 DEPOLITISER LA RADICALISATION

---

<sup>1</sup> Farhad Khosrokhavar subjectivise l'intentionnalité de ces adhésions.

Les aspects politiques de ces processus sont systématiquement gommés, les modalités opératoires étant – pour des raisons sécuritaires mais avant tout politiques – placées au premier plan. Ainsi la notion de radicalisation, dans le sens qui lui est aujourd’hui conféré, n’inclut pas l’État et se cantonne à des mouvements par le bas, qui sont le fait d’individus ou de groupes prônant une idéologie extrémiste et passant à l’action violente (Khosrokhavar, 2014), conformément à une définition tautologique des processus. La sociologie cognitive, aujourd’hui promue par le politique, appréhende la radicalisation comme l’articulation entre une idéologie extrémiste et une action violente plus ou moins organisée (Bronner, 2009). L’action violente *sans idéologie radicale* revêt plusieurs formes (délinquance, violence plus ou moins liée à une situation ou au désordre mental, etc.) ; *l’idéologie radicale* peut en rester au niveau purement théorique et ne pas déboucher, pour de nombreuses personnes, sur l’action violente. C’est lorsqu’il y a *conjonction des deux* que l’on peut parler de la radicalisation au sens propre du terme.

Les dimensions tautologiques de ces approches doivent être soulignées, en particulier lorsque la radicalisation est interprétée à partir d’« une double radicalité que chacune des deux composantes ne possède pas à elle seule : l’idéologie extrémiste d’un côté, l’action extrémiste de l’autre, s’inspirant de ladite idéologie mais qui a sa propre spécificité et ne se réduit pas à une simple exécution » (Khosrokhavar, 2014, p. 21).

La contestation est traduite dans les termes de l’extrémisme et, de ce fait, disqualifiée. Ainsi « par radicalisation, on désigne le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d’action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l’ordre établi sur le plan politique, social ou culturel (Borum, 2011 ; Wilner et Dubouloz, 2010). » (Khosrokhavar, 2014, p. 7-8) La disqualification de la radicalisation participe du maintien du *statu quo* et de la forclusion des critiques sociopolitiques.

## **Deux mots de conclusion**

La radicalité n’est pas un phénomène extérieur aux régimes démocratiques (voir Collovald et Gaïti, 2006), mais bien une production de ces régimes, en fonction de la manière dont ces derniers définissent le champ des opinions et des pratiques légitimes en démocratie (Barbut, 2012, p. 86). C’est en circonscrivant le champ des pratiques légitimes que sont rejetées dans

les marges de la radicalité et de l'illégitimité celles qui ne sont pas accordées aux règles du jeu socialement définies dans un contexte donné.

## Références

Altran S., « Ce que la sociologie propose dans la lutte contre la violence extrémiste », *Huffington Post*, 29/06/2015.

Arena M.P. et B.A. Arrigo, « Social psychology, terrorism, and identity: a preliminary re-examination of theory, culture, self, and society », *Behav. Sci. Law*, 23, 2005, p. 485-506.

Barbut Michael, « “Qui sont les terroristes ?” Lutte de classement autour de la radicalité mapuche », *Lien social et Politiques*, n° 68, automne 2012, p. 79-100.

Becker Howard S., *Outsiders. Études de sociologie de la déviance* [1963], Paris, Métailié, 1985.

Bigo D. et D. Hermant, « La relation terroriste », *Études Polémologiques*, n° 47, 1988.

Bigo D., Bonelli L. et Deltombe Th. (dir.), *Au nom du 11 septembre. Les démocraties occidentales à l'épreuve de l'antiterrorisme*, Paris, La Découverte, 2008.

Bonelli Laurent, « De l'usage de la violence en politique », *Cultures & Conflits*, n° 81-82, printemps/été 2011, p. 7-16.

Borum Randy, « Radicalization into Violent Extremism I: A Review of Social Science Theories », *Journal of Strategic Security*, vol. 4, n° 4, 2011, p. 7-36.

Bourdieu Pierre, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

Bronner Gérald, *La pensée extrême. Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques*, Paris, Denoël, 2009.

Collovald A. et B. Gaïti, « Questions sur une radicalisation politique », in A. Collovald et B. Gaïti (dir.), *La démocratie aux extrêmes*, Paris, La Dispute, 2006, p. 19-45.

Crenshaw Martha, « Current Research on Terrorism : The Academic Perspective », *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 15, 1992, p. 1-2.

Crenshaw Martha, « Political Explanations », *Addressing the Causes of Terrorism: The Club de Madrid Series on Democracy and Terrorism*, January 2005, p. 13-18.

Dalgaard-Nielsen Anja, « Studying Violent radicalization in Europe. The Potential Contribution of Socio-psychological and Psychological Approaches », DIIS Working Paper, 2008.

Della Porta Donatella, *Social Movements, Political Violence and the State*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

Della Porta D., « Social Movements and Europeanization », in Gianfranco Bettin Lattes et Ettore Recchi (dir.), *Comparing European Societies*, Bologne, Monduzzi editore, 2005, p. 261-286.

Della Porta D., « Mouvements sociaux et violence politique », in Crettiez X. et L. Mucchielli (dir.), *Les violences politiques en Europe. Un état des lieux*, Paris, La Découverte, 2010.

Diego Gambetta (dir.), *Making Sense of Suicide Missions*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

Doise Willem, *L'Explication en Psychologie*, Paris, PUF, 1982.

Elias Norbert et Eric Dunning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994.

Gambetta Diego (dir.), *Making Sense of Suicide Missions*, Oxford, Oxford University Press, 2005.



- Gayer L., « Le parcours du combattant : une approche biographique des militants sikhs du Khalistan », CERI/IEP, 28, 2009.
- Glucksmann André, *Dostoïevski à Manhattan*, Paris, Robert Laffont, 2002.
- Guibet Lafaye C., « Radicalisation : de l'adversaire à l'ennemi », *Regards sociologiques*, 2016, à paraître.
- Guibet Lafaye C. et P. Brochard, « La radicalisation vue par la presse : fluctuation d'une représentation », *Bulletin de Méthodologie Sociologique (BMS)*, Paris, Sage, vol. 130, n° 1, 2016, p. 1-24.
- Guittet E.P., *Antiterrorisme clandestin, antiterrorisme officiel. Chroniques espagnoles de la coopération en Europe*, Outremont, Athéna Editions, 2010.
- Khosrokhavar Farhad, *L'islam des jeunes*, Paris, Flammarion, 1997.
- Khosrokhavar Farhad, *Inside Jihadism, Understanding Jihadi Movements Worldwide*, Boulder et Londres, Paradigm Publishers, 2009.
- Khosrokhavar Farhad, *Radicalisation*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Interventions », 2014, 191 p.
- Khosrokhavar F., « La sociologie de la radicalisation : entretien avec Farhad Khosrokhavar », *Les Sciences Economiques et Sociales*, ENS-Lyon, 10 janvier 2016. <http://ses.ens-lyon.fr/la-sociologie-de-la-radicalisation-entretien-avec-farhad-khosrokhavar-291659.kjsp>
- Passeron Jean-Claude, *Le Raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991.
- Pedahzur Ami, « Toward an analytical model of suicide terrorism. A comment », *Terrorism and Political Violence*, 16(4), 2004, p. 841-844.
- Rapin A.J., « L'objet évanescant d'une théorie improbable : le terrorisme et les sciences sociales », *Cahiers du Réseau Multidisciplinaire d'Études Stratégiques*, 5(1), p. 165-213, 2008.
- Roy Olivier, *L'islam mondialisé*, Paris, Seuil, 2002.
- Roy Olivier, *La Sainte Ignorance. Le temps de la religion sans culture*, Paris, Seuil, 2008.
- Sageman Marc, *Understanding Terror Networks*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2004.
- Sanchez-Cuenca Ignacio, « Terrorism and the State », in Victor Nee, Tomas Snijders, Rafael Wittek (dir.), *Handbook of Rational Choice Social Research*, Stanford, Stanford University Press, 2013, p. 381-410.
- Sommier Isabelle, « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture », *Lien social et Politiques*, n° 68, 2012, p. 15-35.
- Taylor Max et John Horgan, « A Conceptual Framework for Addressing Psychological Process in the Development of the Terrorist », *Terrorism and political violence*, 18, 4, 2006, p. 585-601.
- Wilner A.S. et C. Dubouloz, « Transformative radicalization: Applying learning theory to Islamist radicalization », *Studies in Conflict & Terrorism*, 34(5), 2011, p. 418-438.